



---

# RÉGLEMENT TOURNOI AMICAL JEUNES

---



16 JANVIER 2025  
TENNIS DE TABLE CHALAIS MONTMOREAU

## Table des matières

1. Description Tournoi	2
a. Responsable du tournoi	2
b. Détails du tournoi :	2
c. Juge-arbitre :	2
2. Règlement :	2
ARTICLE 1. Organisation Matériels	2
ARTICLE 2. Organisation sportive	2
ARTICLE 3. Inscriptions	2
ARTICLE 4. Droit d'engagement	2
ARTICLE 5. Equipement	3
ARTICLE 6. Récompenses	3
ARTICLE 7. Observations diverses	3

## **1. Description Tournoi**

### **a. Responsable du tournoi**

M. Jean-Pierre Bernard

E-Mail : [bernardjpierre@hotmail.fr](mailto:bernardjpierre@hotmail.fr)

### **b. Détails du tournoi :**

Le club de tennis de Table Chalais Montmoreau n°10160085 vous invite à participer samedi 21 février 2026 au tournoi amical jeunes qui se déroulera à l'adresse suivante :

- Salle des fêtes 16210 Chalais

### **c. Juge-arbitre :**

M. Jean-Luc Sauvage (JA 2)

E-Mail : [clecamsauv@laposte.net](mailto:clecamsauv@laposte.net)

## **2. Règlement :**

### **ARTICLE 1. Organisation Matériels**

Le tournoi se disputera sur 12 tables

La salle sera ouverte aux participants à partir de 13h30

### **ARTICLE 2. Organisation sportive**

Les joueurs licenciés à la FFTT seront répartis dans 2 tableaux -13 ans (catégorie max : Minimes 2) et -19 (catégorie de Cadet 1 à Junior 4).

Un tableau C sera dédié uniquement aux joueurs loisirs.

Le pointage commencera à 13h30. Les rencontres commenceront à 14H.

Déroulement des parties :

- Phases de poules : Au meilleur de 2 manches gagnantes de 11 points
- Tableau principal : Au meilleur de 3 manches gagnantes de 11 points

Le forfait sera annoncé après 3 appels .

### **ARTICLE 3. Inscriptions**

Le tournoi amical jeunes est ouvert aux adhérents du TTCM, aux licenciés FFTT non adhérents au TTCM ainsi qu'à toute personne extérieure.

Les inscriptions sont recevables à l'adresse mail ou au téléphone suivant :

M. Jean-Pierre Bernard

E-Mail : [bernardjpierre@hotmail.fr](mailto:bernardjpierre@hotmail.fr)

Téléphone : 0616988844

Dernier délai pour l'inscription : mercredi 18 Février 2026

### **ARTICLE 4. Droit d'engagement**

Le droit d'engagement est fixé à 2€ par joueur à régler lors du pointage

## **ARTICLE 5. Equipment**

Une tenue correcte est exigée (short ou jupette et maillots conseillés).

Chaussures de salle obligatoires

Les balles de couleur blanche seront fournies par le TTCM

Des raquettes pourront être prêtées au besoin par le TTCM.

## **ARTICLE 6. Récompenses**

La dotation globale de tous les tableaux sera de 100 € sous forme de lots .

Chaque tableau sera récompensé.

Un goûter sera offert à l'issue du tournoi.

## **ARTICLE 7. Observations diverses**

Tout au long de l'après-midi, une légère restauration et une buvette seront à la disposition de tous.

Le TTCM décline toutes responsabilités en cas de vol, perte ou accident.

Au cours de la manifestation, des photographies des joueurs pourront être prises et diffusées dans le cadre d'une publication d'ordre associatif et/ou sportif sur les seuls supports suivants : site internet du TTCM, journal du TTCM, Page Facebook, Instagram du TTCM, Article vie des Clubs Charente Libre.

Le club se réserve le droit de toutes modifications du présent règlement pour une meilleure organisation. Le fait de s'engager et participer implique l'acceptation du règlement et des modifications éventuellement survenues.